



## Actus Agricoles

Le plus souvent, les agriculteurs relèvent du régime des non-salariés agricoles et sont affiliés à la MSA. Mais s'ils exercent leur activité en société, ils peuvent choisir leur statut. Alors chef, oui, mais exploitant ou salarié ?

[LIRE ICI LA COMMUNICATION PARUE SUR LE SITE VITISPHERE](#), RÉDIGÉE PAR Ingrid BOADÉ, CONSULTANTE JURIDIQUE ET FISCALE AU [CABINET FCN](#), MEMBRE D'AGIRAGRI

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/societes-agricoles-le-statut-social-du-dirigeant/>